



Alpaje

ASSOCIATION POUR UN
LIEU PROFESSIONNEL
ET D'ACCUEIL DE JEUNES

Association A.L.P.A.J.E

19, Rue du Pic du Midi - 65000 TARBES

Tél. : 05 62 51 02 55

@mail :

association.alpaje@gmail.com - www.alpaje.fr

FORMATION

CONDUITE D'UN VEHICULE LEGER (permis B)

Public concerné : Tout public

DURÉE :

Prérequis : Age minimum : 18 ans.

Si vous avez moins de 21 ans et que c'est la 1^{ère} catégorie de permis que vous passez, vous devez être titulaire de l'attestation scolaire de sécurité routière de 2nd niveau (ASSR2) ou de l'attestation de sécurité routière (ASR)

Si vous avez moins de 25 ans, vous devez être en règle avec les obligations de recensement.

Si vous avez un problème de santé, vous devez passer un contrôle devant un médecin agréé avant de demander le permis de conduire

- A définir
- De septembre à juin
- Horaires :
 - Cours théorique 9h00 - 12h00
 - Conduite 14 h - 17h

LIEU DE FORMATION :

A.L.P.A.J.E

Centre de formation
29 bis, rue René Bye
65 000 TARBES

OBJECTIFS

- Respect des dispositions du code de la route.
- Connaissance du véhicule et capacité à déceler les défauts techniques les plus importants
- Maîtrise des commandes et manipulation du véhicule

MODALITÉS D'INSCRIPTION:

Personne à contacter :

BAGHDAD Adam

Tél : **05 62 34 68 92**

e-mail : formation.alpaje@gmail.com

- Réponse sous 15 jours max.

Association loi 1901 déclarée le 27 juillet 1987 - N° SIRET : 344.242.581.000.25 - Code APE : 8790A

Centre de formation : 29 bis, rue René Bye - 65000 - TARBES - Tél : 05.62.34.68.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 65 00586 65

Centre de formation Alpaje /modifié le 26/06/2023 version 4

- Capacité à percevoir et anticiper les dangers par la circulation et à agir de façon appropriée
- Connaissance des notions élémentaires de premiers secours
- Degré d'autonomie dans la réalisation d'un trajet
- Capacité à conduire en respectant l'environnement et en adoptant un comportement courtois et prévenant envers les autres usagers.

CONTENU

- Cours de code en salle, fourniture d'un livret d'apprentissage au code de la route
- Cours de conduite sur des véhicules auto-école

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les documents nécessaires à la création de votre dossier sont :

- Photocopie de la pièce d'identité/carte de séjour ou document de circulation recto-verso
- Photocopie de la pièce d'identité/carte de séjour ou document de circulation recto-verso du responsable si élève mineur.
- Photocopie de la journée d'appel
- Photo d'identité agréée ANTS avec la signature numérisée
- Pour les élèves nés à partir du 01/01/1988, une photocopie de l'ASSR 2^{ème} niveau
- Justificatif de domicile (facture d'électricité,...)
- Carte d'identité de l'hébergeant
- Attestation d'hébergement

Personnes en situation de handicap

Veillez nous contacter pour connaître les modalités d'accompagnement.

MODALITÉS DE SUIVI

- Livret d'apprentissage et suivi personnalisé cf déroulement de l'évaluation à la conduite
- Des enquêtes de satisfaction sont à compléter par les stagiaires. L'ensemble de ces enquêtes nous permet de mettre en place des points d'amélioration portant sur l'organisation, le contenu et la pédagogie.

MATERIELS/ SALLES DE COURS

- Une salle de cours pour les cours de code +rétroprojecteur
- Véhicules auto-écoles

TARIFS

- Consulter notre politique tarifaire